



HAL
open science

La conscience linguistique: pourquoi, comment?

Frank Alvarez-Péreyre

► **To cite this version:**

Frank Alvarez-Péreyre. La conscience linguistique: pourquoi, comment?. Les Français et leurs langues, Sep 1988, Montpellier, France. pp.291-302. halshs-00174649

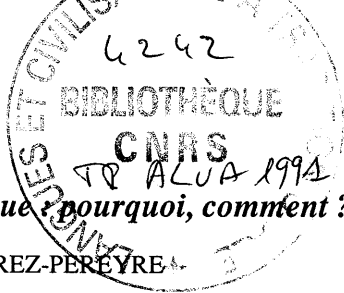
HAL Id: halshs-00174649

<https://shs.hal.science/halshs-00174649>

Submitted on 24 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La conscience linguistique : pourquoi, comment ?

Frank ALVAREZ-PEREYRE

Nommer la langue, inscrire la langue dans des constructions philosophiques et idéologiques complexes, articuler la sphère linguistique – avec toutes ses composantes – aux données multiples des mondes naturel et humain : voilà des habitudes culturelles, des actes fondateurs ou significatifs que des recherches ont révélés ou détaillés, à propos de civilisations souvent éloignées de nous dans l'espace. La "conscience linguistique" – à propos de la langue considérée ici comme une catégorie de la culture – se déploie alors, à travers un ensemble d'expressions verbales (terminologies, textes ésotériques, métalangages...) qu'il convient de relier entre elles. La langue s'y voit, là, définie comme un phénomène plus ou moins autonome, aux fondements physiologiques et culturels, dont les fonctions vont de la communication quotidienne à la prise en compte de besoins symboliques spécifiques, en passant par un large éventail d'autres finalités sociales et culturelles (G. CALAME-GRIAULE 1965, G.-A.-G. GUEDOU 1985).

Concevoir sa propre langue comme un système formel composite et comme un outil incontournable, voilà un autre type de démarche repéré aussi bien dans des contextes dits exotiques que dans des cadres géo-culturels bien plus familiers (Y. MONINO et P. ROULON 1972, D. NOYE 1971 et 1979, L.-J. CALVET 1984). Le traité de grammaire ou le dictionnaire sont ici remplacés par une batterie de jeux et de récits au fort caractère didactique. Les éléments formels dont ils rendent compte constituent autant de descriptions linguistiques de fait, plus ou moins amples. La pertinence des unités et des règles manifestées par la culture elle-même peut être parfois évaluée au regard d'usages de la langue qui, impliqués par les besoins de la différenciation sociale dans cette culture, constituent une réélaboration du système formel de base (Y. MONINO 1977).

Avec les attitudes et les représentations que se font les locuteurs de leur propre parler et de celui des autres, c'est à un troisième type de "conscience linguistique" que l'on a à faire. Dans ce cadre, les comportements et les discours des usagers mettent en jeu aussi bien les caractères formels du système linguistique que les aspects géolinguistiques, sociolinguistiques ou historiques qui leurs sont liés. Les données traitées par référence à cette thématique concernent généralement des sociétés très proches de nous dans l'espace et dans le temps (J.-P. CAPRILE 1988, J.-P. CHAUVEAU 1977 et 1983, W. LABOV 1970 et 1971). Ces données sont



4242

abordées certaines fois en liaison avec des préoccupations identitaires, en contexte strictement urbain ou non. A priori il n'y a pas de raison de penser que de telles données puissent être absentes des contextes culturels "exotiques", qu'il s'agisse de verbalisations explicites ou d'attitudes de fait que n'accompagneraient pas des commentaires plus ou moins individuels (C.-A. FERGUSON 1971, D. REY-HULMAN 1981).

Sous le terme de "conscience linguistique", il convient de mentionner enfin les conceptions et les démarches d'analyse propres aux écoles générative et transformationnelle. Dans ce contexte, la "conscience linguistique" fait référence à "la capacité du sujet parlant, qui a intériorisé la grammaire spécifique d'une langue, de formuler sur les énoncés émis dans cette langue des jugements de grammaticalité, de synonymie et de paraphrase" (J. DUBOIS et alii 1973 : 468-469).

A considérer le recensement auquel oblige l'usage polyvalent du vocable "conscience linguistique" il apparaît en première approximation que l'appréhension plutôt homogène de la langue, conçue par ailleurs comme catégorie de la culture ou comme système formel, est souvent le fait de recherches entreprises en terrains éloignés, par des ethnologues et des linguistes. Une approche différentielle de la langue conçue par référence aux attitudes et aux représentations des locuteurs irait plutôt de pair avec des études vouées aux sociétés proches, étudiées par des linguistes et des sociologues.

Cette opposition théorique – fondée en termes quantitatifs en ce qui concerne les recherches sur la "conscience linguistique" – recoupe-t-elle la dichotomie bien connue selon laquelle il faudrait opposer une recherche uniformisante qui se désintéresserait des clivages sociaux et qui va chercher au loin ses sujets d'étude, à une analyse qui privilégierait différenciations sociale et linguistique, abordées en terrains occidentaux ? En dehors de la valeur heuristique de l'hypothèse, une conception par trop mécaniste des données quantitatives conduirait en fait à fondre précisément dans un type de démarche homogène celles des études qui, en particulier, se sont intéressées aux comportements et attitudes des locuteurs. C'est que celles-ci, comme les autres, n'ont pas une seule et même source d'inspiration. Leurs points d'application et l'outillage qu'elles mettent en jeu sont également hétérogènes.

L'intérêt pour ce qu'on appelle la "conscience linguistique" semble relativement récent, du moins si l'on en juge par la quantité des travaux qui se sont concentrés sur cet axe de recherche dans les vingt ou trente dernières années. Ceci dit, le recours à ce vocable s'est fait en partie par référence à des préoccupations classiques et permanentes de la recherche sur le langage, pour lesquelles il représente une évolution qualitative particulière. Ces préoccupations ont pour nom le changement linguistique d'une part, les caractères de l'identité ethnique d'autre part.

Sous l'étiquette de changement linguistique il faut comprendre la double question de la structuration et de l'évolution linguistiques, et celle du rôle respectif des facteurs linguistiques et extralinguistiques dans l'évolution. Dans ce contexte il a pu sembler qu'une étude systématique des attitudes – plus ou moins conscientes – et des représentations quant à la langue pourrait représenter une contribution non négligeable à des problèmes posés depuis plus longtemps (W. LABOV 1970, A.-M. HOUDEBINE 1982).

L'attention portée aux attitudes et aux représentations en relation avec le concept d'identité s'est inscrite, elle, dans deux types quelque peu différents d'interrogation : celle d'une vision sociologique et anthropologique du couple dominant/dominé ; et celle qui, en contexte "exotique" s'est intéressée au discours de la société sur elle-même et sur sa langue prise ici comme catégorie de la culture. Dans le premier cas, les efforts des chercheurs portent sur des situations linguistiques et sociales où la différenciation sociale s'accompagne parfois d'une différenciation culturelle qui ne lui est pas nécessairement isomorphe (J.-B. MARCELLESI et B. GARDIN 1974, D. FABRE et J. LACROIX 1972, D. FABRE, J. LACROIX, R. LAFONT 1973). Dans le deuxième cas le chercheur s'occupe d'une société prise pour elle-même, que celle-ci soit ou non caractérisée par la cohabitation de plusieurs groupes ethniques – et que cette différenciation ethnique soit ou non prise en compte au sein de l'étude – (G. CALAME-GRIAULE 1965, G.-A.-G. GUEDOU 1985, D. REY-HULMAN 1981).

A côté des motivations qui viennent d'être recensées – et ne les recouvrant pas parfaitement – il ne faut pas manquer de relever l'impact de deux tendances théoriques dont, peu ou prou, toutes les recherches évoquées sont tributaires. Il s'agit d'une part d'une interrogation explicite sur les modalités idéologiques qu'il convient d'appliquer aux faits linguistiques et sociaux dont veut rendre compte le chercheur, ainsi qu'aux démarches mêmes de la recherche. D'autre part il y a le souci mis à construire une image structurale des systèmes de signes qui intégrerait autant que possible le point de vue même de la société étudiée – point de vue qui ne serait pas nécessairement ou exclusivement du domaine conscient –.

Or chacune de ces tendances – qui ont d'ailleurs irrigué et irriguent encore bien des recherches en dehors du seul sujet de la "conscience linguistique" –, chacune de ces tendances donc a pu être assumée sur des bases philosophiques variables, d'un chercheur à l'autre, y compris au sein d'une même école de pensée.

Au titre des modalités idéologiques de la recherche on comparera par exemple la démarche et les propositions de M. COHEN, 1971 et celles de J.-B. MARCELLESI et B. GARDIN, 1974. Non seulement on doit noter, entre les deux ouvrages, l'évidente différence dans la prise en compte de la "conscience linguistique" en tant qu'objet d'investigation. Il

convient encore de relever, chez les derniers auteurs cités, une discussion explicite du statut théorique de la "conscience linguistique", dans le cadre d'options globalement matérialistes – que partageait M. COHEN –, pourtant assumées avec de larges nuances d'une recherche particulière à l'autre.

En ce qui concerne la référence au point de vue même de la société étudiée, il y a aussi une nette différence entre des démarches complexes, proposées par K. PIKE, 1964, S.-Y. TYLER, 1969 ou M.-P. FERRY, 1981 et l'usage restrictif qui pourrait être fait de l'une ou l'autre facette de leur programme. Dans un cas, la prise en compte du point de vue interne s'intègre au traitement formel des données, traitement qui n'exclut pas des procédures de vérification. Dans un autre, le point de vue interne pourrait se résumer aux seules catégories explicites du discours des usagers, catégories à partir desquelles la matière linguistique serait traitée¹.

L'évaluation des motivations pour la "conscience linguistique" serait incomplète si elle laissait de côté deux contextes dans lesquels les chercheurs se sont aussi intéressés aux attitudes et aux représentations. Il y a d'un côté les conditions de l'apprentissage d'une langue seconde, et les recherches relatives à la psychosociologie des locuteurs concernés (W.-E. LAMBERT et alii, 1970). De l'autre il y a cette documentation composite à laquelle les dialectologues se sont trouvés confrontés en cours d'enquête. Partis à la recherche des usages (mais aussi des formes linguistiques les plus anciennement utilisées par l'informateur, voire des formes les plus représentatives d'un lieu donné), ces derniers ont récolté, à côté d'énoncés calibrés, des commentaires où se mêlent allègrement les appréciations à caractère linguistique et des discours sur soi et sur l'autre où affleure bien vite tout un ensemble de données à caractère sociologique (J.-P. CHAUVEAU, 1977 et 1983).

A regarder de près les travaux qui ont touché au thème de la "conscience linguistique", on constate une certaine variété dans les objets auxquels se sont intéressés les chercheurs, ainsi que dans les méthodes employées pour traiter de ces objets. Des objets aux méthodes, ce sont différentes conceptions qui se font jour, qui enrichissent un peu plus l'image qui s'est déjà dégagée à l'étude des intentions des chercheurs et des contextes épistémologiques globaux dans lesquels leurs efforts se sont déployés.

Les représentations sur la langue, individuelles ou collectives, ont été abordées de plusieurs manières. Les unes sont quantitatives, les autres qualitatives. Dans certains cas un seul type d'approche est utilisé ; d'autres fois le chercheur croise les modes d'approche ou les points d'application.

Ce sont des manipulations linguistiques particulières qui intéressent les linguistes attachés par ailleurs essentiellement à établir le

système d'une langue donnée. Ces manipulations se repèrent dans des récits, des charades et des argots, des contrepèteries et des devinettes, ou encore dans la systématique des langages tambourinés. Ces manifestations mettent ainsi en lumière une perception de la frontière syllabique, du découpage phonématique, du classement des phonèmes, de la segmentation et des oppositions tonales, des unités et combinatoires lexicales et syntaxiques, etc. (Y. MONINO et P. ROULON, 1972 ; D. NOYE, 1971). Cette perception est rendue manifeste dans le cadre des usages didactiques qui s'attachent parfois aux manipulations sur la langue. Dans ce premier contexte le chercheur s'appuie donc sur des usages linguistiques particuliers, dont l'existence permet à la fois de repérer une conscience de la langue, de préciser à quels points précis cette conscience s'attache, et de confronter les données de la "linguistique subjective" avec celles qu'établit le chercheur.

Dans les études sur l'acquisition d'une langue seconde, ce sont des tests sociologiques qui ont été utilisés pour mesurer les représentations des locuteurs. Ces tests sont également en usage dans l'analyse des comportements linguistiques pris comme révélateurs du comportement social. Ils mesurent, face à des séries closes d'énoncés linguistiques sélectionnés, les réactions subjectives et l'auto-évaluation du locuteur. Ces tests, il ne faut pas l'oublier, ne constituent qu'une fraction de la démarche des sociolinguistes concernés. En effet ils s'ajoutent aux procédures utilisées pour mesurer les attitudes – souvent inconscientes – des locuteurs face à leur parler et à celui des autres. Les objets linguistiques concernés (au premier rang desquels les données de la phonologie) sont fractionnés en un certain nombre de variables, que le chercheur croise avec des indicateurs sociaux (revenus, niveau d'éducation, ...) pour aboutir à des courbes représentatives de la différenciation linguistique et de ses rapports avec la différenciation sociale. Il faut noter que plusieurs dialectologues intègrent à leur outillage courant des éléments de type sociologique, ainsi que le croisement d'indicateurs sociologiques classiques (âge, sexe, origine) avec des variables linguistiques². Cet ensemble est pourtant manié de façon moins systématique que chez les sociolinguistes américains – du moins certains d'entre eux –, par référence à des objectifs et des populations différents de ceux auxquels s'attachent ces derniers.

Si l'on retrouve, chez des ethnologues et des ethnolinguistes, le recours conjoint aux représentations et aux comportements, c'est cependant sur d'autres bases méthodologiques, et pour un objet quelque peu différent. Ce sont en effet les représentations d'une société sur son langage qui font essentiellement l'objet d'une "enquête orale approfondie" (G. CALAME-GRIAULE, 1965 : 12). Celle-ci permet d'aborder avec un certain nombre d'informateurs tout un ensemble de thématiques réunies plus ou moins systématiquement sur la base d'études, de constatations ou de sondages préliminaires. A cette exploration des représentations collectives s'ajoute une observation des usages de la parole au quotidien. Cette double

approche peut faire apparaître clairement dans quelle mesure la totalité des locuteurs est ou non imprégnée des conceptions linguistiques dégagées quant au langage et à la parole. Cette même double approche permet de rendre manifeste jusqu'à quel point l'approfondissement détaillé quant à ces mêmes conceptions peut être mené avec un maximum d'informateurs ou, au contraire, avec un nombre relativement restreint d'entre eux.

L'étude des seuls discours des usagers est rare. Entreprise pour elle-même, elle constitue souvent un moment spécifique dans le cadre de recherches bien plus complexes. L'enquête minutieuse menée au sein du GRECO "Atlas linguistiques - Parlers et cultures des régions de France" est venue à la suite d'une énorme entreprise de collectage et de cartographie, qu'ont toujours accompagnée des exploitations variées, dans leur nature et dans leur taille. La récolte de "productions diglossiques sur le thème même de la diglossie" (D. FABRE et J. LACROIX, 1973 : 261) ne constitue pour ses protagonistes ni la seule ni la première des phases d'une opération d'ensemble qui vise des objets linguistiques et anthropologiques multiples.

Les approches multidimensionnelles de la conscience linguistique ne sont pas excessivement nombreuses. Elles n'en vont pourtant pas le même chemin. Leurs "ingrédients" possibles sont en nombre pratiquement fini. C'est dans le choix de ceux-ci, dans leur traitement et dans leur articulation que se différencient des études par ailleurs conçues comme ne pouvant pas faire l'économie d'une comparaison entre représentations et pratiques.

Les représentations peuvent se trouver dans des commentaires spontanés venus à l'occasion d'une collecte linguistique ; dans des réponses à des batteries de questions qui prennent justement pour thème la conscience linguistique ; dans des formules stéréotypées, dont le caractère figé et plus ou moins collectif est repérable ou bien d'emblée ou bien après leur regroupement ; au détour de productions textuelles qui intègrent de façon plus ou moins primordiale l'identité linguistique dans leur thématique ; par le biais de témoignages linguistiques plus ou moins amples (termes, récits, chansons) que les locuteurs revendiquent comme représentatifs de leur identité ; dans des attitudes quotidiennes ou moins quotidiennes face à la langue ou aux langues.

On le voit, au titre de la conscience linguistique, le chercheur appuie son travail ou bien sur des actes, ou bien sur des commentaires et discours plus ou moins collectifs, ou bien encore sur des témoignages au second degré étiquetés comme tels par lui-même ou par les usagers. Ceci dit, le même chercheur peut faire appel à une documentation qui mélange ces différents types de sources. Dans tous les cas il choisira par ailleurs, quant aux matériaux linguistiques concernés, de s'en tenir à un élément de la structuration linguistique (c'est souvent le cas de la phonologie), ou bien de multiplier les points d'application : en considérant alors plusieurs plans du système, ou encore en se référant tout à la fois à la dimension

strictement linguistique des faits et à leurs caractères géographiques, sociologiques et historiques.

Les données recueillies sont rarement exploitées pour elles seules. Cette exploitation met au moins en parallèle les éléments de représentation et les données linguistiques dont ces représentations constituent un commentaire : données linguistiques particulières qui sont elles-mêmes identifiées par le chercheur aux plans formel, historique, géographique et social. A l'inverse, la mise en parallèle des représentations et des pratiques – à propos des différents plans de structuration du système (phonétique, phonologique, morphologique, lexical, syntaxique, etc.), sur la base des actes, des discours et des témoignages au second degré et par référence aux aspects tant formels qu'extralinguistiques – cette mise en parallèle apparaît sans conteste plus complète au titre des enseignements qu'elle permet d'envisager.

Pour variables qu'elles puissent être dans leurs modalités et leur ampleur, la collecte des représentations linguistiques, leur analyse et leur confrontation aux pratiques appellent pourtant une franche attention à des points de méthode partagés. Ces points ont pu être évoqués par l'un ou l'autre spécialiste. Ils n'ont pourtant pas été souvent abordés à grande échelle, en liaison avec l'étude de la conscience linguistique. Le premier de ces points concerne la possibilité de mesurer et de qualifier les attitudes et les commentaires des locuteurs. Le second touche au type de cohérence qui lie, dans une même recherche, la partie du travail qui a trait aux pratiques et celle qui concerne les représentations. Le dernier point renvoie aux représentations du chercheur lui-même, et à l'impact de ces représentations sur le détail de sa recherche sur la conscience linguistique en particulier.

Si la linguistique du vingtième siècle a connu de profondes transformations théoriques et méthodologiques, c'est avant tout en rapport avec les unités mêmes de la langue, et avec les frontières de l'objet langue. La linguistique n'a pas, pour elle-même, exploré les conditions précises d'une étude des représentations du locuteur sur sa langue. Comment va-t-elle donc mesurer et qualifier celles-ci ? En faisant allusion, en passant, à cette conscience linguistique, ou en la prenant au contraire pour objet central d'investigation, le dialectologue et le linguiste ouvrent nécessairement les frontières de leurs disciplines et se trouvent confrontés à la nécessaire complémentarité des disciplines. Mais qui donc offre un outillage propre à aborder les représentations des locuteurs ? Les réponses ne manquent pas, que celles-ci aient été proposées en rapport avec le système formel que constitue la langue, ou en rapport avec d'autres systèmes de signes (quand bien même ces systèmes seraient établis sur des bases différentes). Or ces réponses vont d'une exploitation littérale des données à une investigation de type symbolique, en passant par les solutions de la sociologie, de la psychosociologie, de l'anthropologie culturelle, des ethno-linguistiques ou des sociolinguistiques.

Pour tous ces courants, les mêmes questions simples apparaissent :

- où commencent les représentations et où finissent-elles ?
- quelle matérialité peuvent connaître ces représentations ?
- où commencent et finissent les représentations conscientes et celles qui le sont moins ou pas du tout ?
- les représentations conscientes et inconscientes renvoient-elles à une prise en charge différentielle de portions distinctes du système linguistique ou bien sont-ce là des modalités différentes pour un commentaire applicable à des données formelles identiques ?

A un autre niveau des questions aussi élémentaires concernent la façon dont ces représentations sont récoltées. S'en tiendra-t-on à ce qui aura été exprimé spontanément par le locuteur ? Sollicitera-t-on celui-ci expressément ? A ce stade le chercheur emprunte à l'une ou l'autre discipline des sciences humaines et sociales, et s'engouffre de plain-pied dans le deuxième volet de nos interrogations.

Quelle cohérence peut s'établir entre des données d'ordres si radicalement différents qui appellent chacune des outillages si distincts ? Encore une fois, il paraît plus utile de redire que ces interrogations rejoignent des préoccupations largement partagées par de nombreuses disciplines quand celles-ci mettent en parallèle d'une part des systèmes de signes, d'autre part des usages et enfin des représentations ; et quand ces trois ordres de faits eux-mêmes sont par ailleurs définissables aux plans historique, géographique et social. Dans le fond, avec la "conscience linguistique", la linguistique et la dialectologie viennent plus tardivement que d'autres disciplines aux théories autochtones sur les faits étudiés. Elles n'en partagent pas moins, à partir du moment où elles s'y attellent, des obligations théoriques et méthodologiques auxquelles n'échappent pas l'anthropologie, les ethnosciences, l'ethnomusicologie, l'ethnolinguistique, la sociolinguistique.

Parmi celles-ci – c'est là que s'ouvre un troisième volet d'interrogation – il faut aborder les représentations des linguistes sur leur propre objet d'étude. Il serait curieux en effet que celui qui se voue à la "conscience linguistique" des locuteurs – en s'intéressant à juste titre à la cohérence des représentations "indigènes" – fasse l'économie d'une évaluation sincère appliquée à sa propre démarche. Quelques réflexions, glanées dans les nombreuses productions qui concernent le français et les parlers en France, suffiraient à justifier une telle démarche. Les unes manifestent clairement la relativité de notre métalangage (F.-M. HELGORSKY, 1982 ; A.-M. HOUEBINE, 1982). Les autres font partie de ces nombreuses radiographies du français dans lesquelles il semble difficile de retrouver une image approchée de tant de travaux linguistiques, dialectologiques ou sociolinguistiques³. Au-delà de tels témoignages circonscrits s'ouvrent des pistes de réflexion qu'un regain d'intérêt pour les théories linguistiques a pu entreouvrir ou manifester⁴.

Il reste à se demander selon quelles modalités il convient de suivre ces pistes. Ici le choix est laissé au linguiste entre plusieurs possibilités, parmi lesquelles on retiendra au moins : un simple recensement des théories et points de vue généraux affichés par l'une ou l'autre école particulière ; l'étude des évolutions historiques qui caractérisent tel concept ou outillage particulier ; la confrontation – pour un même chercheur ou pour une même école – de ses choix théoriques, explicites, de la sélection de son objet d'étude, des conditions de la collecte de ses matériaux, et du traitement de ceux-ci. C'est dans cette dernière démarche complexe – dont chacun de nous partage inévitablement les étapes – que se révèle mieux le fond même de nos pensées sur l'objet langue et, du même coup, notre outillage pour traiter de la conscience des autres et de leur pratique.

Pour finir il semble nécessaire de revenir brièvement sur les fonctions et l'utilité des travaux consacrés à la "conscience linguistique". De tels travaux ont été le plus souvent développés par référence à des préoccupations pour l'identité ethnique ou sociale : que ces préoccupations trouvent leur finalité dernière dans une mise en lumière de civilisations lointaines et quelquefois méprisées ; qu'elles s'intègrent dans des soucis d'ordre théorique ; qu'elles soient partie intégrante de démarches militantes dans lesquelles l'étude scientifique constitue un moment spécifique ; ou qu'elles soient envisagées comme le complément inévitable d'une radiographie qui se veut "objective".

Dans ce contexte, deux questions surgissent, pour lesquelles des débats spécifiques devraient s'imposer. L'une pourrait être formulée ainsi : l'intérêt des chercheurs pour la "conscience linguistique" – et plus généralement pour le "point de vue indigène" – représente-t-il à terme un changement radical pour les théories scientifiques qui avaient considéré le locuteur – l'informateur, la population sociologique... – comme un objet, c'est-à-dire comme tout le contraire d'un sujet agissant dans l'Histoire ? La deuxième question est d'un autre genre : les travaux sur la "conscience linguistique" pourraient-ils conduire à une réévaluation radicale des moyens actuellement disponibles dans le cadre de la pédagogie de la langue maternelle ? Cette dernière n'est-elle pas en effet, au jour le jour, le lieu d'abondants conflits ? Ceux-ci mettent en jeu des systèmes – au-delà des images à l'emporte-pièce citées plus haut – et des représentations. Parmi ces dernières, il faut recenser celles des élèves mais aussi celles des linguistes ; celles des enseignants mais aussi celles des manuels : en repérant dans chacun des cas leurs vocations normative, prescriptive, objective, d'auto-évaluation ou de commentaire. Or, si tel est bien le lot quotidien de la pédagogie de la langue maternelle, un immense chantier reste, sinon à ouvrir, du moins à baliser rigoureusement.

NOTES

- (1) Cette tentation – du fait de l'existence d'outillages sophistiqués en matière d'analyse linguistique ? – s'est pour le moment moins développée parmi les linguistes que dans des disciplines où les méthodes mêmes de l'analyse constituent encore une sérieuse pierre d'achoppement (ainsi en ethnomusicologie, cf. ALVAREZ-PEREYRE, 1988).
- (2) Voir par exemple plusieurs contributions publiées dans A.-G. HAUDRICOURT, 1973 et dans A. LAFONT, 1973.
- (3) Pour de telles radiographies, voir par exemple l'introduction de H. BONNARD, 1982, ou encore L.-J. CALVET, 1984 : 6.
- (4) Voir par exemple les entreprises systématiques développées dans le cadre de revues telles que *Langage et Société* (Paris) et *DRLAV* (Paris).



BIBLIOGRAPHIE

- ALVAREZ-PEREYRE (F.),
 1983a "Littérature orale et images de la langue en Sarthe et en Mayenne", in *Langue et littérature orales dans l'Ouest de la France*, Angers, Presses de l'Université, pp. 270-279.
 1983b *Fabulation et pouvoir de la parole. La situation linguistique en Province du Maine*, Paris, thèse, 2 vol.
 1984 *Qu'est-ce que parler ?* Langue et société en Sarthe et en Mayenne, Paris, SelaF.
 1988 "De la matière sonore à l'analyse musicale : les cheminements de l'ethnomusicologie", in *Analyse Musicale*, 11, Paris, pp. 22-29.
- BONNARD (H.),
 1982 *Code du français courant*, Paris, Magnard.
- BOUVIER (J.-C.),
 1973 "Les paysans drômois devant les parlers locaux", in *Ethnologie française*, 3/3-4, Paris, pp. 229-234.
- CALAME-GRIAULE (G.),
 1965 *Ethnologie et langage*, La parole chez les Dogon, Paris, Gallimard.
- CALVET (L.-J.),
 1984 *La tradition orale*, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je ?
- CAPRILE (J.-P.),
 1989 "Dialecte local, variation régionale du français et identification : le cas de Nice", in F. de SIVERS Ed. *Questions d'identité*, Paris, Peeters, pp. 25-54.
- CARTON (F.),
 1973 "Usage des variétés de français dans la région de Lille", in *Ethnologie française*, 3/3-4, Paris, pp. 235-244.
- CHAUVEAU (J.-P.),
 1977 "Mots dialectaux qualifiés de "vrais mots". A propos du français régional dans l'Ouest (Nantais, Maine, Anjou)", in *Travaux de linguistique et de littérature*, XV/1, Strasbourg, pp. 105-118.
 1983 "Le dialecte dans les chansons et son image d'après les expressions qui le désignent", in *Langue et littérature orales dans l'Ouest de la France*, Angers, Presses de l'Université, pp. 374-389.
- COHEN (M.),
 1971 *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Maspéro.
- DUBOIS (J.) et alii,
 1973 *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FABRE (D.) et LACROIX (J.),
 1972 "Langue, texte et société. Le plurilinguisme dans la littérature ethnique occitane", in *Ethnologie française*, 2/1-2, Paris, pp. 43-66.
 FABRE (D.), LACROIX (J.), LAFONT (R.),
 1973 "Perspectives en ethnolinguistique occitane", in *Ethnologie française*, 3/3-4, Paris, pp. 253-264.
- FERGUSON (C.-A.),
 1971 "Myths about arabic", in J.-A. FISHMAN Ed., in *Readings in the sociology of language*, Mouton, The Hague-Paris, pp. 276-281.
- FERRY (M.-P.),
 1982 "Le sens caché de l'ethnolinguistique", in F. ALVAREZ-PEREYRE Ed., *Ethnolinguistique*, Contributions théoriques et méthodologiques, Paris, SelaF, pp. 157-172.
- GUEDOU (G.-A.-G.),
 1985 *Xo et Gbe*, Langage et culture chez les Fon (Bénin), Paris, SelaF.

- HAUDRICOURT (A.-G.) Ed.,
 1973 "Pluralité des parlers en France", in *Ethnologie française*, 3/3-4, Paris.
- HELGORSKY (F.),
 1982 "La notion de norme en linguistique", in *Le français moderne*, 50/1, Paris, pp. 1-14.
- HOUEBINE (A.-M.),
 1982 "Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain", in *Le français moderne*, 50/1, Paris, pp. 42-51.
- LABOV (W.),
 1970 "The reflection of social processes in linguistic structures", in J.-A. FISHMAN Ed., *Readings in the sociology of language*, Mouton, The Hague-Paris, pp. 240-251.
 1971 "The study of language in its social context", in J.-A. FISHMAN, *Advances in the sociology of language*, I, Mouton, The Hague Paris, pp. 152-216.
- LAMBERT (W.-E.), GARDNER (R.-C.), OLTON (R.), TUNSTALL (K.),
 1970 "A study of the roles of attitudes and motivation in second-language learning", in J.-A. FISHMAN Ed., *Readings in the sociology of language*, Mouton, The Hague-Paris, pp. 473-491.
- LEROND (A.) Ed.
 1973 "Les parlers régionaux", in *Langue française*, 18, Paris, Larousse.
- MARCELLESI (J.-B.) et GARDIN (B.),
 1974 *Introduction à la sociolinguistique*, La linguistique sociale, Paris, Larousse.
- MONINO (Y.),
 1977 "Conceptions du monde et langue d'initiation des Gbaya-Kara", in G. CALAME-GRIAULE Ed., *Langage et cultures africaines*, Paris, Maspéro, pp. 115-147.
- MONINO (Y.) et ROULON (P.),
 1972 *Phonologie du gbaya kara'boboe*, Paris, Sela.
- NADER (L.),
 1971 "A note on attitudes and the use of language", in J.-A. FISHMAN Ed., *Readings in the sociology of language*, Mouton, The Hague-Paris, pp. 276-281.
- NOYE (D.),
 1971 *Un cas d'apprentissage linguistique : l'acquisition de la langue par les jeunes Peuls du Diamaré (Nord-Cameroun)*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner.
 1979 "La grammaire par les jeux chez les Peuls du Nord-Cameroun", in *Recherche, Pédagogie et Culture*, 43, Paris, pp. 3-9.
- PIKE (K.),
 1964 "Towards a theory of the structure of human behavior", in D. HYMES Ed., *Language in culture and society*, New York, Harper and Row, pp. 54-62.
- REY-HULMAN (D.),
 1981 *Les bilinguismes littéraires*, Signification sociale de la littérature orale tyokossi (Togo), Paris, Sela.
- TYLER (S.-Y.) Ed.,
 1969 *Cognitive anthropology*, New York, Holt, Rinehart and Winston.